



# Charte de Développement Durable du bassin versant de la baie de Bourgneuf

Un projet  
pour une gestion durable du territoire



## Avant propos

Cette charte traduit la volonté des élus locaux d'œuvrer ensemble et de manière cohérente pour la gestion durable du bassin de la baie de Bourgneuf.

Elle s'insère dans une démarche globale à moyen et long terme afin d'intégrer, dans les politiques publiques locales, les principes du développement durable qui a pour objectif de « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Telle est la définition donnée par le Rapport Brundland de 1987 et qui est basée sur la conciliation de « trois piliers » : justice sociale, développement économique et préservation de l'environnement.

La charte peut être définie comme un acte d'engagement collectif librement consenti par les élus locaux pour déterminer les principaux objectifs qui permettront d'encadrer l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche commune de développement durable pour le bassin de la baie de Bourgneuf.

Cette action se situe dans la continuité des réflexions et des initiatives engagées depuis 20 ans par l'Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf. Au-delà du schéma de mise en valeur de la mer et de l'opération pilote de gestion intégrée des zones côtières non aboutis, l'Association a démontré sa capacité à fédérer les énergies pour élaborer un schéma d'aménagement et de gestion des eaux, créer un observatoire de l'eau et piloter les travaux visant à élaborer les documents d'objectifs « oiseaux » et « habitats » dans le cadre de Natura 2000.

En dépit de ces aléas, la volonté locale d'avancer dans le domaine du développement durable est restée forte. C'est la raison pour laquelle l'Association a manifesté le souhait de relancer la dynamique pour mettre en œuvre une gestion intégrée du territoire les développements sociaux, économiques et écologiques.

Telle est la raison de cette charte adoptée par les élus et les acteurs du territoire du bassin versant de la baie de Bourgneuf.

Sans portée réglementaire, cette charte constitue toutefois une référence collective pour l'ensemble des actions. Elle précise le niveau d'ambition auquel devraient s'attacher les projets de territoire et garantit la cohérence d'ensemble des initiatives et des pratiques locales. Elle s'inscrit dans les grandes orientations issues du Grenelle de l'Environnement, et du Grenelle de la Mer, ainsi que dans l'ensemble des textes législatifs et des schémas de développement régionaux ou départementaux.

La charte servira de référence et de document de réflexion pour les élus des communes et des communautés de communes situées dans le périmètre de l'Association pour le développement du bassin versant de la baie de Bourgneuf dans le cadre de la gestion du territoire et plus particulièrement dans le cadre des trois schémas de cohérence territoriale (Scot) du Pays de Retz dont le diagnostic est achevé, de l'île de Noirmoutier qui a été approuvé le 28 mars 2008 et du nord-ouest vendéen dont l'élaboration devrait débuter prochainement.

Il importe que cette charte puisse évoluer afin de tenir compte des dispositions législatives et réglementaires nouvelles ainsi que des pratiques locales et soit en mesure d'adapter son contenu aux objectifs du développement durable retenus par les acteurs locaux.

**Les élus de l'association signataires de la présente charte, s'engagent à œuvrer dans le sens des principes et des orientations qu'ils ont souscrits afin d'agir collectivement en faveur du développement durable du bassin de la baie de Bourgneuf.**

---

## Une ambition partagée pour l'avenir du bassin versant de la baie de Bourgneuf

Le bassin versant de la baie de Bourgneuf est une zone côtière en mutation, fragile, attractive et convoitée pour laquelle les logiques de développement et de protection méritent l'attention de l'ensemble des acteurs locaux et institutionnels.

Ce territoire bénéficie globalement d'une forte croissance démographique tant sur les zones littorales que rétro-littorales, à l'exception de l'île de Noirmoutier. Cette évolution se caractérise par un faible accroissement du solde naturel compensé par une forte arrivée de populations nouvelles : des retraités mais également des flux de jeunes qui exercent des activités de service ou qui y viennent y vivre pour la qualité de vie. Cette situation fait émerger des besoins nouveaux, notamment en termes de services publics (culture, transports, petite enfance, services à la personne, etc.) et d'habitat. L'attractivité du territoire et l'arrivée de cette population au pouvoir d'achat supérieur à la population autochtone entraînent également, dans certaines communes, des situations de déséquilibre social : la pression sur le foncier s'accompagne d'une élévation du coût de l'immobilier, provoque la migration des jeunes originaires du secteur qui ne peuvent plus s'y installer et augmente les flux de déplacement ; l'offre de logements devient ainsi un enjeu essentiel d'équilibre social et territorial.

Ce territoire bénéficie d'une croissance économique qui repose sur les activités du tourisme, des services, du commerce, de l'agro-alimentaire, du bâtiment, de l'entretien et de la construction navale. Il est aussi le support de nombreuses activités traditionnelles (pêche, conchyliculture, agriculture, saliculture) qui jouent un rôle important dans son équilibre sociétal. Fort de ses atouts paysagers, de son littoral, de sa richesse culturelle et de ses savoir-faire locaux, le bassin de la baie de Bourgneuf dispose d'un attrait touristique indiscutable. Une partie du territoire, en dehors des pôles structurants, dépend d'ailleurs de manière importante de cette activité et vit au rythme des saisons. Ce secteur est ainsi confronté à des enjeux majeurs de recherche de diversité dans ses activités et de maintien d'une dynamique d'emploi sur l'ensemble de l'année.

Le bassin de la baie de Bourgneuf concentre également des milieux naturels fragiles renfermant des habitats ainsi qu'une faune et une flore caractéristiques. Ce sont des milieux favorables à une biodiversité particulièrement développée qui nécessitent toutefois une attention, une préservation et une gestion actives des équilibres écologiques. Ce territoire est d'ailleurs particulièrement concerné par l'application des lois relatives au littoral, à l'eau et aux risques naturels ou encore par les dispositions des directives européennes « oiseaux » et « habitats ». Ce secteur est ainsi confronté à des enjeux visant à rechercher en permanence un équilibre – inévitablement fragile - entre les activités humaines (habitat, activités, loisirs, tourisme) et la préservation de sa richesse environnementale.

Le bassin de la baie de Bourgneuf dispose, par ailleurs, d'une offre culturelle importante avec des équipements de grande qualité. Certains évènementiels constituent un atout supplémentaire pour l'image et l'attractivité du territoire.

Par ailleurs, en dehors des pôles structurants dont l'activité se renforce à l'année, la saisonnalité est une spécificité importante qui ne peut échapper à l'ensemble des réflexions puisqu'elle a un impact fort sur le développement des activités, l'utilisation des ressources, la structuration urbaine et également sur les services à la population.

Les principaux éléments de l'économie, du contexte social, des atouts environnementaux ainsi que les actions des acteurs locaux nécessitent d'être mieux connus, suivis, évalués et mis en valeur afin de renforcer la gestion partagée de ce territoire.

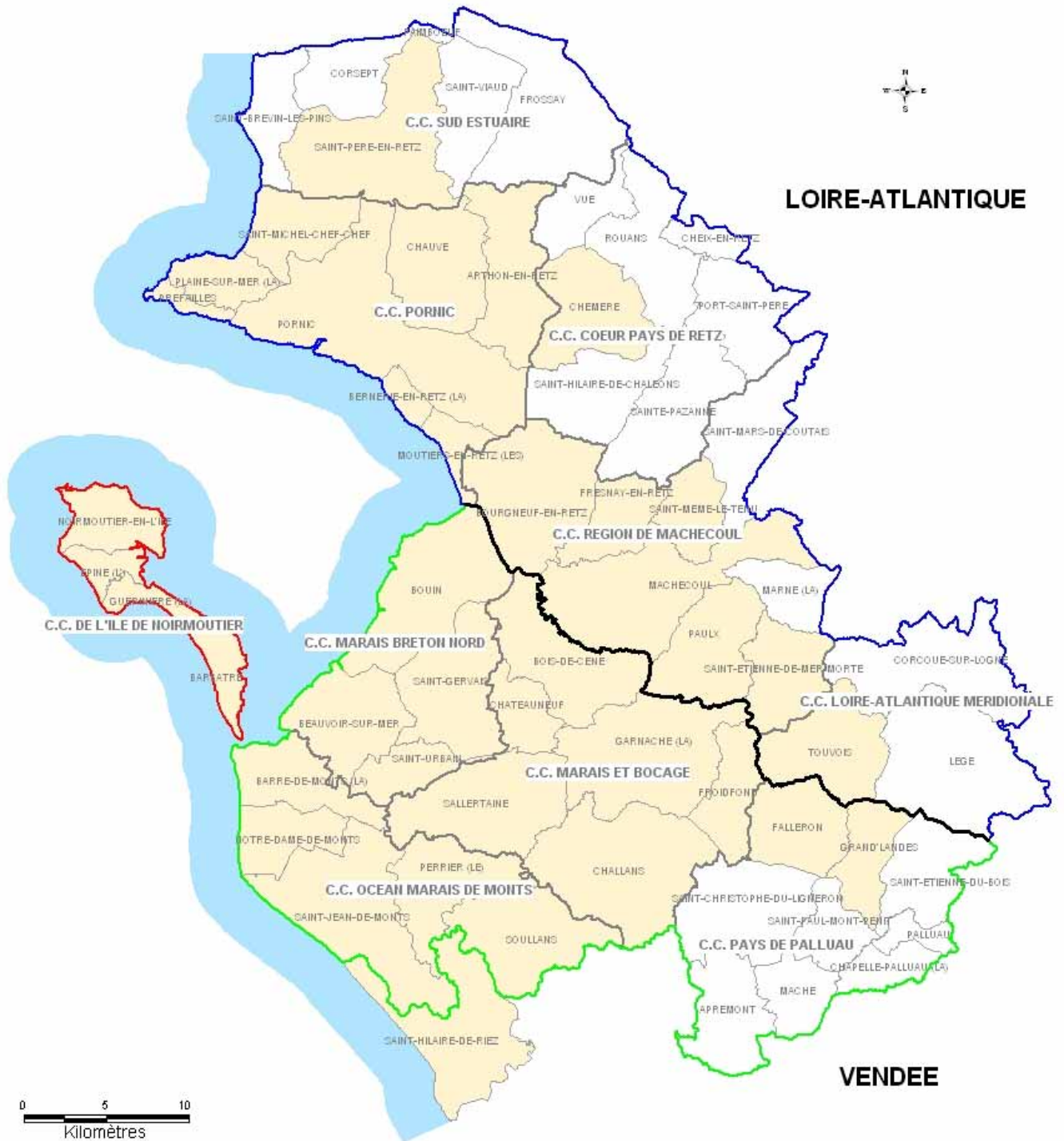
Face à ces constats, et conscients qu'aucun effort particulier ne portera véritablement ses fruits s'il ne s'inscrit dans une dynamique collective, les élus locaux affirment leur volonté commune, par le pilotage de la mise en œuvre de cette charte, de rechercher un équilibre et une cohérence dans la gestion globale du territoire.

Ils souhaitent que les résultats de leurs actions en termes d'aménagement, de développement et de préservation des milieux soient mieux connus et suivis et que le secteur de la baie de Bourgneuf soit :

- attractif, accueillant et accessible pour tous,
- compétitif, porteur d'emploi, aux activités diverses,
- préservé avec des paysages variés et de qualité,
- économe des ressources et des espaces,
- partagé, solidaire et offrant aux habitants et aux visiteurs un cadre de vie agréable.

Pour relever le défi d'un développement durable, les communes et leurs groupements qui ont un rôle prédominant d'exemplarité, d'impulsion et de diffusion des bonnes pratiques au niveau local ont identifié 7 principes fondamentaux et 9 grandes orientations qu'elles s'engagent à mettre en œuvre, à suivre et à évaluer.

### PERIMETRE ADMINISTRATIF DE LA CHARTE



- Périmètre d'application de la Charte**
- Communautés de communes
- Communes
- Périmètre des SCOT**
- SCOT de l'Ile de Noirmoutier
- SCOT du Nord Ouest Vendéen
- SCOT du Pays de Retz
- Limite départementale

Source: © IGN BD carto  
Conception: ADBVBB

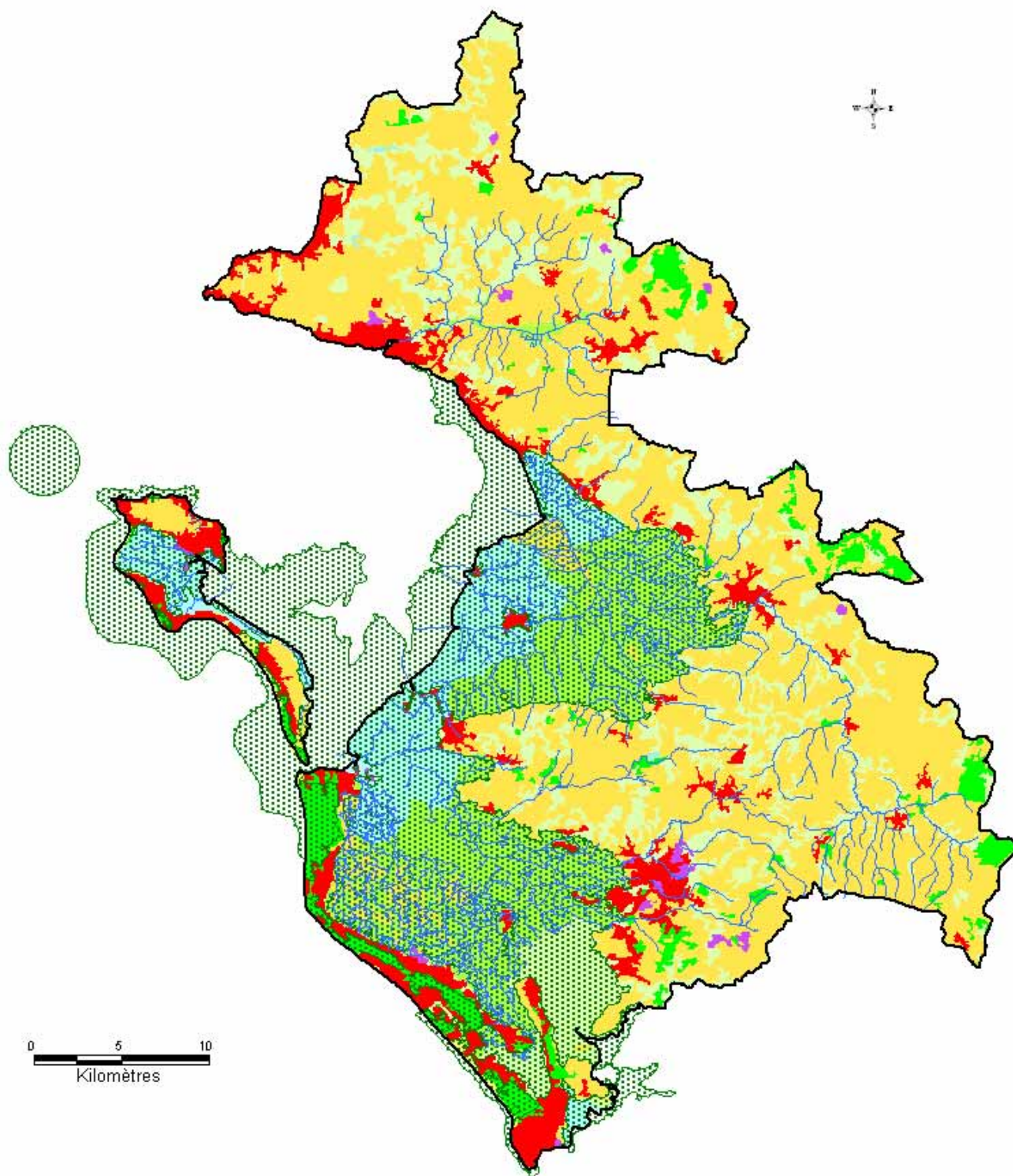




## 7 principes de gouvernance renouvelée

- ✓ Favoriser et pérenniser la concertation et l'action collective pour construire l'avenir du territoire en associant l'ensemble des acteurs dans le cadre d'une gouvernance adaptée.
- ✓ Prendre en compte dans la réflexion et les futures actions un espace élargi intégrant pleinement le dialogue terre-mer.
- ✓ Développer durablement le territoire pour qu'il soit attractif économiquement, porteur d'emplois, accessible à tous, diversifié en offre de logements, ouvert culturellement et riche d'un environnement préservé.
- ✓ Rechercher la cohérence et la coordination des initiatives et des pratiques locales par la concertation de façon à aboutir aux plus larges consensus possibles.
- ✓ Etre pragmatique et réactif dans la mise en œuvre des actions.
- ✓ Adapter le contenu de la charte aux objectifs du développement durable en tenant compte de l'évolution des dispositions législatives et réglementaires et des politiques publiques.
- ✓ Evaluer, adapter et pérenniser la mise en œuvre de la charte.

## LES ESPACES DU TERRITOIRE



Source: © IGN BD carto , Corine Land Cover 2000  
Conception: ADBVBB



## 9 grandes orientations

- ✓ **Instaurer une gouvernance territoriale adaptée.**
- ✓ **Renforcer l'attractivité économique du territoire et inscrire les activités économiques maritimes et terrestres dans une logique de développement durable.**
- ✓ **Structurer la croissance urbaine, favoriser la pluralité des fonctions urbaines, la mixité sociale et les parcours résidentiels.**
- ✓ **Réfléchir au développement de transports collectifs et favoriser les modes de déplacement doux.**
- ✓ **Préserver, gérer et mettre en valeur les richesses naturelles et la biodiversité.**
- ✓ **Gérer de manière durable les ressources, en rechercher de nouvelles, et encourager les gestes responsables.**
- ✓ **Préserver et développer la qualité des paysages, du cadre de vie et du patrimoine historique, architectural et culturel.**
- ✓ **Mutualiser la connaissance et dynamiser la recherche sur le territoire.**
- ✓ **Intégrer l'analyse et la prévention des risques.**



## Les grands objectifs déclinés pour chacune des 9 orientations

### **Instaurer une gouvernance territoriale adaptée**

- Mettre en place une gouvernance concertée et responsable
- Favoriser l'accès à l'information et la formation des acteurs responsables
- Suivre et évaluer la mise en œuvre de la charte

### **Inscrire les activités économiques maritimes et terrestres dans une logique de développement durable et renforcer l'attractivité économique du territoire**

- Préserver et rechercher la vitalité et le développement économique du territoire sur l'ensemble de l'année
- Améliorer l'ouverture du territoire par le renforcement d'infrastructures de désenclavement Nord-Sud et Est-Ouest pour soutenir le développement économique tout en respectant au maximum les milieux naturels
- Améliorer et développer les équipements portuaires indispensables à l'économie du littoral tant pour la pêche, la plaisance, le transport de voyageurs que pour l'entretien et la construction navale
- Maintenir et développer les activités agricoles avec le souci du respect de l'environnement
- Maintenir et développer les activités primaires liées à la mer avec le souci du respect de l'environnement
- Favoriser le tourisme à l'année et le développer de manière maîtrisée et responsable par des équipements structurants
- Diffuser et valoriser l'image du territoire

## **Structurer la croissance urbaine, favoriser la pluralité des fonctions urbaines, la mixité sociale et les parcours résidentiels-**

- Encourager les Scot à coordonner leurs réflexions pour une meilleure rationalisation de l'espace en considérant les problématiques qui s'imposent au littoral, aux zones humides et aux zones bocagères rétro-littorales
- Favoriser le maintien des populations locales notamment dans les secteurs à forte pression foncière
- Construire et réhabiliter dans un souci de mixité sociale et de diversité de l'habitat en intégrant tous les parcours résidentiels
- Encourager les formes urbaines diversifiées
- Favoriser une organisation urbaine fondée sur la proximité

## **Réfléchir au développement de transports collectifs et favoriser les modes de déplacement doux**

- Développer l'usage des transports collectifs, des circulations douces (cycles, piétons) et de l'intermodalité des transports.
- Organiser et aménager l'espace pour favoriser l'utilisation des modes doux de déplacement et les rendre accessibles à tous
- Renforcer les liaisons intercommunales par le développement des transports publics de préférence « propres »
- Contribuer au développement et à la fréquence des dessertes ferroviaires et contribuer notamment à la complémentarité avec les grands sites de transports (aéroports, gares routières, ...)

## Préserver, gérer et mettre en valeur la richesse naturelle et la biodiversité

- Prendre en compte la préservation de la biodiversité dans le développement local en intégrant la gestion des espaces naturels riches dans la planification et la gestion du territoire
- Préserver, restaurer et gérer les habitats, la faune et la flore indigènes
- Favoriser la gestion des espaces naturels sensibles en s'appuyant sur les potentialités et méthodes de mise en valeur des activités économiques traditionnelles
- Restaurer et entretenir les milieux aquatiques et améliorer la qualité des eaux
- Promouvoir la protection de l'environnement pour former des citoyens responsables et conscients de la fragilité du patrimoine naturel

## Gérer de manière durable les ressources, en rechercher de nouvelles, et encourager les gestes responsables

### Eau

- Gérer de manière responsable la disponibilité de la ressource en eau potable tant quantitativement que qualitativement.
- Inciter la population à économiser l'eau

### Energie

- Favoriser la diminution de la consommation d'énergie et contribuer à la qualité de l'air
- Développer et promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables
- Devenir un site pilote pour l'utilisation de l'énergie solaire

### Déchets

- Encourager la réduction de la quantité de déchets produits
- Développer la collecte et le tri sélectif afin de mieux gérer et valoriser les déchets
- Assurer le traitement optimum des déchets

## **Préserver et développer la qualité des paysages, du cadre de vie et du patrimoine historique, architectural et culturel**

- Penser paysage et patrimoine
- Renforcer la qualité des paysages vus de la mer ou de la terre et valoriser ceux porteurs de l'identité des territoires
- Résorber les points noirs paysagers
- Prendre en compte avec pragmatisme les paysages, le patrimoine et la recherche d'un cadre de vie agréable en amont des projets d'équipement, d'aménagement et de restauration et veiller à ce qu'il n'y ait pas d'impacts négatifs
- Sensibiliser et former les citoyens à l'amélioration de leurs paysages

## **Mutualiser la connaissance et dynamiser la recherche sur le territoire**

- Recenser les données et les sources documentaires
- Favoriser l'échange des données
- Valoriser l'information par la mise en place d'un observatoire du développement durable
- Dynamiser la recherche
- S'obliger à faire des recherches bibliographiques sur les études et recherches existantes avant d'entamer de nouvelles études.

## **Intégrer l'analyse et la prévention des risques**

- Œuvrer à organiser le territoire contre la survenance d'aléas tant en contribuant à développer une connaissance et une conscience du risque qu'en développant des dispositifs de protection et de gestion concertée des situations de crise.

Une charte :  
des principes et des orientations  
pour mettre en œuvre la gestion intégrée  
du bassin versant de la baie de Bourgneuf



Avant d'imprimer ce document, réfléchissez à l'impact sur l'environnement.